

Mes déplacements facilités !

EN SITUATION DE HANDICAP,

votre enfant bénéficie du service de transport adapté proposé par le Département de l'Isère.

Pour faciliter la rentrée scolaire et vous permettre de préparer septembre de manière sereine, le Conseil général met à disposition un numéro de renseignements téléphoniques.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS SUR :

- › l'avancée de traitement du dossier de votre enfant ?
- › la personne qui le prendra en charge à la rentrée ?
- › les conditions du service de transport adapté ?
- › les droits et les devoirs de chacun ?

Du mardi 14 juin au
vendredi 14 octobre 2011,
n'hésitez pas à contacter le :

04 76 00 39 39
du lundi au samedi
de 8h00 à 19h00

["...bigbang.fr"] - 2011



www.transisere.fr

Transisère
CONSEIL GÉNÉRAL